

# Situation Covid-19 dans l'Euregio Maas-Rijn (19-03-2020 – 10.00 heures)



	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Etat des lieux	Les chiffres actuels sont disponibles sur le site web du RIVM ( <a href="https://www.rivm.nl/">https://www.rivm.nl/</a> ).	Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web de l'Institut Robert Koch ( <a href="https://www.rki.de/">https://www.rki.de/</a> ), du Kreis Heinsberg ( <a href="https://www.kreis-heinsberg.de/">https://www.kreis-heinsberg.de/</a> ), de Stadt Aachen ( <a href="http://www.aachen.de/">http://www.aachen.de/</a> ) et de la Städteregion Aachen ( <a href="https://www.staedteregion-aachen.de/">https://www.staedteregion-aachen.de/</a> ).		Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web du FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de voedselketen en Leefmilieu ( <a href="https://www.health.belgium.be/">https://www.health.belgium.be/</a> )
Politique des événements	Mesures applicables à tous les Pays-Bas jusqu'au 6 avril : <b>Annulation:</b> - événements > 100 - matches - activités clubs	- Mesures en NRW: les événements > 1000 visiteurs sont annulés jusqu'au 10-04-2020; - critères pour <1000 s'appliquent (voir annexe)	- Mesures en NRW: les événements > 1000 visiteurs sont annulés jusqu'au 10-04-2020; - critères pour <1000 s'appliquent (voir annexe) Mesures supplémentaires Stadt et Städteregion : - Toutes les réunions non essentielles n'auront pas lieu jusqu'au 19 avril - Les voyages scolaires vers les zones à risque sont annulés.	Mesures effectives du 14-03-2020 au 05-04-2020 : - Annulation des activités récréatives, quelle que soit leur taille et qu'elles soient publiques ou privées, seront annulées (les exceptions sont les activités dans les cercles intimes ou familiaux et les cérémonies funéraires) - Les rassemblements, en dehors de la famille, sont interdits ;
Écoles et garde enfants	Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 6 avril : - Les écoles (primaires, secondaires et professionnels niveau moyen) et les jardins d'enfants ferment ; - garde enfants est organisé pour les enfants de parents appartenant à des groupes professionnels essentiels; - enseignement supérieur et universités: conseil d'offrir des cours en ligne.	Les mesures pour NRW s'appliquent jusqu'au 19 avril: - Les écoles et les jardins d'enfants ferment; - Des services de garde d'enfants seront organisés pour les enfants de parents appartenant à des groupes professionnels essentiels (cela nécessite une déclaration de l'employeur);		Mesures effectives du 14-03-2020 au 05-04-2020 : - Fermeture des écoles et, si possible, organisation de garderies d'enfants - Collèges et universités : seulement l'enseignement à distance - Les crèches restent ouvertes.
Transport Publics	- Les transports publics fonctionnent normalement, à l'exception des trains aux heures de pointe; - Conseil: les groupes vulnérables évitent les transports publics.			- Les transports publics fonctionnent normalement (cependant, la distanciation sociale doit être garantie avec 1,5 mètres de distance); - Conseil : se limiter aux déplacements nécessaires.

<sup>1</sup> Le Stadt Aachen et le Städteregion Aachen ont une politique commune en ce qui concerne COVID-19.

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Entreprises	<p>Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 6 avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les établissements de restauration ferment à partir du 15 mars à 18 heures ;</li> <li>- Les clubs de sport et de remise en forme, les saunas, les sex clubs et les cafés sont fermés à partir du 15 mars 18h00 ;</li> <li>- Permettre le travail à domicile</li> <li>- L'étalement des heures de travail</li> </ul>	<p>En Allemagne, les entreprises suivantes seront fermées à partir du 16.03.20 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bars, clubs, discothèques, cafés, etc. ;</li> <li>- Théâtres, opéras, salles de concert, musées, etc ;</li> <li>- les foires, les expositions, les cinémas, les parcs d'attractions et les parcs animaliers, ainsi que les fournisseurs d'activités de loisirs (en intérieur et en extérieur), les marchés spéciaux, les casinos, les magasins de paris, etc ;</li> <li>- les bordels et autres ;</li> <li>- des installations sportives et des terrains de jeux ;</li> <li>- tous les autres points de vente au détail non mentionnés dans la liste ci-dessous, en particulier les outlets.</li> </ul> <p><u>Exclus de cette mesure sont</u>: Supermarchés, marchés hebdomadaires, services de vente à emporter et de livraison, marchés de boissons, pharmacies, drogueries, stations d'essence, (caisses d'épargne), bureaux de poste, coiffeurs, teinturiers, blanchisseries, marchands de journaux, magasins de bricolage, jardinerie, animaleries et grossistes.</p> <p>D'autres mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les restaurants ferment au plus tard à 18 heures et augmentent la distance entre les tables et/ou limitent le nombre maximum de clients ;</li> <li>- Logements ne peuvent pas être utilisés à des fins touristiques ;</li> <li>- Les réunions dans les clubs, les installations sportives et de loisirs, ainsi que les réunions dans les églises, les mosquées, les synagogues et les rassemblements d'autres communautés religieuses sont interdites.</li> </ul>	<p>Mesures effectives du 14-03-2020 au 05-04-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités commerciales et récréatives sont supprimées, quelle que soit leur importance et qu'elles soient publiques ou privées ;</li> <li>- Parcs d'attractions, zoos, cinémas, musées, théâtres, les discothèques,</li> <li>- les cafés et les restaurants, restent fermés et apport de meubles de terrasse ;</li> <li>- Salles de sport, piscines et studios de fitness restent fermés ;</li> <li>- les hôtels restent ouverts, à part leur restaurant ;</li> <li>- La livraison à domicile et le drive-in sont autorisés ;</li> <li>- Fermeture des marchés publics, seuls les stands de produits alimentaires de première nécessité sont autorisés</li> <li>- Fermeture des magasins non essentiels, cela concerne tous les magasins sauf les supermarchés, les pharmacies, les animaleries, les marchands de journaux et les coiffeurs.</li> <li>- Les supermarchés (max. 1 client par 10m<sup>2</sup> pendant 30 minutes) et les pharmacies (gestion active des files d'attente) restent ouverts, même le week-end (heure de fermeture : 22h00) ;</li> <li>- Les ventes ou les actions de réduction sont interdites ;</li> <li>- Les magasins de nuit ferment à 22 heures.</li> <li>- Les entreprises non essentielles mettent en place le télétravail pour chaque employé. Si cela n'est pas possible, des mesures de distanciation sociale (distance de 1,5 mètre) doivent être respectées. Une amende sera imposée pour une première infraction, et une amende pour une deuxième infraction sera imposée pour la fermeture ( pas applicable aux secteurs critiques et aux services essentiels, voir liste en annexe 2).</li> </ul>	

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Groupes vulnérables	<p>Personnes de plus de 70 ans ou les personnes souffrant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales ;</li> <li>- diabétiques ;</li> <li>- avec système immunitaire affaibli ;</li> <li>- l'infection HIV</li> </ul> <p><u>Conseil</u> : Limiter les visites aux personnes âgées</p>	<p>Personnes âgées de 50 à 60 ans ou plus souffrant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maladies cardiaques, hépatiques, pulmonaires ou rénaux ;</li> <li>- Les diabétiques ;</li> <li>- Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ;</li> <li>- Les patients atteints de cancer</li> </ul> <p><u>Conseil</u> : visite aux groupes vulnérables déconseillée;</p>	<p>Être considérés comme des groupes vulnérables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnes de plus de 65 ans ;</li> <li>- les diabétiques ;</li> <li>- les personnes ayant un cœur, un poumon ou les maladies rénales ;</li> <li>- enfants de moins de 6 mois;</li> <li>- les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli</li> </ul> <p><u>Conseil</u> : évitez les visites aux maisons de retraite et les groupes vulnérables évitent les événements.</p>	
Hôpitaux et instituts de soins	<p>Mesures hôpitaux Zuid-Limburg :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hôpitaux et centres de soins de Zuyderland : pas de visiteurs autorisés ;</li> <li>- MUMC+ (Maastricht) : une personne au maximum par patient ;</li> </ul>	<p>Les hôpitaux et les instituts de soins sont soumis à une interdiction générale de visite.</p>	<p>Directive nationale : toutes les visites sont interdites, à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un ou deux parents de nouveau-nés, d'enfants de moins de 18 ans ;</li> <li>- Les proches de personnes dans un état critique ou en fin de vie ;</li> <li>- Accompagnement pour les consultations ou examens nécessaires par 1 personne au maximum (de plus de 18 ans).</li> </ul>	
Recherche de contact, isolement et quarantaine	<p>Le GGD effectue des études de contact. Mesures:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Patients confirmés sont placés en isolement (à domicile) (jusqu'à 24 heures après la disparition de tous les symptômes) ;</li> <li>- Les patients suspects restent en quarantaine (à domicile) ;</li> <li>- Les contacts des patients confirmés sont sous contrôle jusqu'à 14 jours après le dernier contact avec le patient.</li> </ul>	<p>Les mesures suivantes seront prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les patients confirmés restent en isolement (à domicile) ;</li> <li>- Les contacts des patients confirmés (contact direct de 15 minutes minimum) restent en quarantaine (à domicile) pendant 14 jours et ont des contacts quotidiens avec le Gesundheitsamt.</li> </ul>	<p>L'inspection de la santé informe les contacts des patients confirmés.</p>	

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Conseils aux citoyens	<p>La perspective générale d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laver vos mains régulièrement</li> <li>- Tousser et éternuer à l'intérieur du coude</li> <li>- Utiliser des mouchoirs en papier</li> <li>- Ne pas serrer la main</li> <li>- Social distancing</li> <li>- Rester à la maison avec une toux, un mal de gorge ou de la fièvre</li> </ul> <p><b>En plus de cela, les citoyens sont informés suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ne pas voyager à l'étranger inutilement</b></li> </ul>	<p>Il est conseillé aux groupes à risque de rester chez eux autant que possible, les autres citoyens sont autorisés à aller travailler et faire leurs courses, mais il leur est également conseillé de rester chez eux autant que possible.</p> <p>La perspective générale d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laver vos mains régulièrement</li> <li>- Tousser et éternuer à l'intérieur du coude</li> <li>- Utiliser des mouchoirs en papier</li> </ul> <p>En outre, les citoyens sont informés de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas voyager à l'étranger inutilement</li> </ul>		<p>Les citoyens ne quittent le domicile que pour des raisons nécessaires telles que les soins médicaux, l'achat de nourriture ou la prestation de soins informels. L'activité physique en plein air est recommandée, mais uniquement avec les membres de la famille proche et sous réserve de mesures d'éloignement social.</p> <p>La perspective générale d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laver vos mains régulièrement</li> <li>- Tousser et éternuer à l'intérieur du coude</li> <li>- Utiliser des mouchoirs en papier</li> <li>- Pas de serrement de main, de baisers, de câlins</li> <li>- Le contact entre les personnes âgées et les enfants n'est pas recommandé</li> <li>- Éviter tout contact avec des personnes malades</li> </ul> <p>Les voyages inutiles à l'étranger sont interdits jusqu'au 5 avril 2020 (quarantaine maximale).</p>
Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pénurie de réactifs</li> <li>- Pénurie d'équipements de protection individuelle</li> <li>- Mise à disposition de lits supplémentaires pour les soins intensifs dans les hôpitaux Zuyderland</li> <li>- Le MUMC+ de Maastricht a installé une tente sur le parking pour le triage des patients.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 16-03-2020 08.00 heures, un contrôle frontalier à la frontière allemande avec l'Autriche, la Suisse, la France, le Luxembourg et le Danemark. Toute personne n'ayant pas de raison légitime pour son voyage ne sera pas autorisée à passer. La circulation des frontaliers et le transport de marchandises sont toujours possibles (décret du Bundesministerium et des Länder concernés).</li> <li>- L'Allemagne a imposé une interdiction d'entrée aux citoyens non européens ;</li> <li>- la pénurie d'équipements de protection individuelle et produits du sang (Stadt Aachen en Städteregion Aachen)</li> <li>- Mise à disposition de lits supplémentaires pour les soins intensifs en Kreis Heinsberg</li> <li>- Le Kreis Heinsberg fait l'inventaire du personnel médical (retraité) qui est prêt à aider dans les soins.</li> <li>- L'UKAachen a installé une tente pour le triage.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes d'approvisionnement des réactifs</li> <li>- la pénurie d'équipements de protection individuelle</li> <li>- <b>L'article 9 du décret ministériel du 18-03-2020 permet de déroger aux dispositions concernant l'organisation du temps de travail et des périodes de repos dans la mesure où les besoins opérationnels l'exigent (jusqu'au 5 avril 2020).</b></li> </ul>

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>Le commissaire du roi mr. Bovens du Limbourg (NL) et la ministre Hothoff-Pförtner NRW ont discuté sur la coopération transfrontalière dans le domaine de la Corona. Les quatre sujets suivants ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a actuellement aucune discussion sur la fermeture de la frontière entre le Limbourg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie ;</li> <li>- L'échange d'informations sur les lits des USI et les zones de ventilation, dans le but d'augmenter la capacité des USI par le biais d'une coopération transfrontalière ;</li> <li>- Il est prévu de créer un groupe de travail Corona pour échanger des informations et explorer d'autres possibilités de coopération ;</li> <li>- Fournir un contact d'urgence, disponible 24 heures sur 24.</li> </ul>			

Cet aperçu est régulièrement mis à jour et les sources suivantes ont été consultées à cet effet :

- <https://ec.europa.eu>
- <https://www.ecdc.europa.eu>
- <https://www.who.int>
- <https://www.rivm.nl>
- <https://www.vrzi.nl>
- <https://www.ggdzi.nl>
- <https://www.bundesregierung.de>
- <https://www.auswaertiges-amt.de>
- <https://www.land.nrw/corona>
- <https://rki.de>
- <https://www.kreis-heinsberg.de>
- <https://www.staedteregion-aachen.de>
- <http://www.aachen.de>
- <https://www.health.belgium.be>
- <https://www.info-coronavirus.be>
- <https://www.crisis-limburg.be>